

## D

## BILAN DÉTAILLÉ DU PROGRAMME III FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES CADRES

### PROJETS DU PROGRAMME III

**AXE 1 : Les interventions en direction des politiques nationales de formation des cadres**

**Projet n° 01 – volet II** : Appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Praia

**AXE 2 : Accompagnement des projets de rénovation et d'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse, sport et loisir**

**Projet n°03 / volet I** : Harmonisation des programmes de « professorat d'EPS »

**Projet n° 03 / volet II** : Formation des Directeurs d'Instituts à l'élaboration du projet d'établissement et de sa mise en œuvre

**AXE 3 : Appui au développement des ressources humaines des instituts et des ministères**

**Projet n°02** : La formation des formateurs – bourses d'études supérieures

**Projet n°04** : Appui au développement des ressources humaines des ministères et des instituts

Volet I – Sessions de formation destinées aux instituts

Volet II – Séminaire de perfectionnement en ingénierie de la formation destiné au cadres des ministères / CJSOI

**AXES 4 et 5 : Appui au développement des ressources humaines**

**Projet n°05** : Appui à la mise en œuvre des d'études programmées

Etude n°01 : Pour une meilleure adéquation de l'offre et des besoins de formation

Etude n°02 : Inventaire de l'existant portant sur les petits métiers du sport »

Etude n°03 : Etudes relatives à l'équivalence et la reconnaissance des diplômes et à la création de pôles d'excellence dans les secteurs jeunesse, sport et loisir

**AXE 6 : Renforcement de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud**

**Projet n°01** : Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs

## ■ RAPPEL DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME 2005-08

La mission du Programme III vise à « **Contribuer au Développement Humain Durable à travers le Développement des Ressources Humaines** » des Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports et des Instituts de formation des cadres.

Cette mission repose sur le postulat que les ressources humaines constituent la première richesse des pays. Elle se décline en trois (03) objectifs stratégiques ainsi qu'il suit :

- Appuyer le développement et la valorisation des ressources humaines des Ministères et des Instituts.
- Accompagner l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques à travers la recherche/développement.
- Renforcer la coopération au service du développement durable.

### Où voulons-nous aller?

L'ambition de la programmation 2005-2008 est de faciliter le développement harmonieux des ressources humaines en tant que matière première des pays. La programmation proposée tend ainsi à mobiliser et à engager les Etats et gouvernements membres dans une démarche d'ingénierie de la formation des cadres et de renforcement des capacités de gestion de la formation.

Cette programmation vise aussi à renforcer la place et le rôle de l'Institut national dans le dispositif de formation en accompagnant celui-ci dans sa démarche de renforcement des capacités de formation, d'intégration des besoins nouveaux et de la qualité des enseignements.

Au niveau stratégique, elle accompagne les efforts des Etats et gouvernements membres qui souhaitent produire des cadres bien formés capables d'assurer la pérennité et l'efficacité de la mise en œuvre des politiques nationales à travers une démarche de qualité.

### Comment y arriver ?

Le programme III repose sur une approche conceptuelle à la fois systémique et itérative.

Le programme dispose de multiples modes d'intervention déjà expérimentés, tels : séminaire, stage, formation longue durée, groupe d'étude, l'expertise, le financement, un réseau d'Instituts, la conférence thématique de 2006, une Commission consultative permanente.

Il dispose aussi de stratégies d'intervention à travers le partenariat institutionnel et l'expertise, et des stratégies d'échanges, de concertation et de coopération à travers la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de la jeunesse et des sports.

Le principal résultat attendu concerne la mise en place des conditions nécessaires au développement et à la valorisation des ressources humaines des ministères et instituts pour permettre l'accès du plus grand nombre de jeunes aux retombées ou bénéfiques générés par les actions de formation des cadres au sein des pays membres de la CONFJES.

## ■ INTRODUCTION

Ce rapport d'activités présente l'état d'avancement de la programmation 2007. Celle-ci comprend **cinq (5) actions\*** regroupées en **dix (10) activités**. Toutes les actions programmées sont réalisées ou en voie d'achèvement pour celles qui s'étalent sur deux années (ex : les études).

La démarche suivie dans ce rapport repose sur le niveau d'atteinte des objectifs poursuivis à travers les activités réalisées et les résultats produits (conclusions des travaux, analyses et statistiques, bilans relatifs aux résultats ou effets produits par les activités).

Concernant la présentation, et afin de favoriser la cohérence au niveau des résultats attendus, les activités sont regroupées par axe d'intervention ainsi qu'il suit :

- L'axe 1 comprend le projet n° 01 (volet 2) - Appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Praia ;
- L'axe 2 comprend le projet n° 03 qui comporte deux (02) activités : l'harmonisation du professorat d'EPS et la formation à l'élaboration des projets d'établissement des instituts ;
- L'axe 3 comprend les projets n° 02 et 04 qui comportent trois (03) activités : les bourses d'études, la formation continue des enseignants et celle des cadres des ministères ;
- L'axe 4 et 5 comprend le projet 05 qui comporte trois (03) activités intitulées « mise en œuvre des études programmées » ;
- L'axe 6 comprend le projet 01 (volet 1) - Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de la jeunesse, des sports et des loisirs.

\*Le terme projet est remplacé par « action » et ses composantes deviennent des activités.

## ■ SYNTHÈSE DU RAPPORT

Le taux de mise en œuvre des activités est de 100%. Le taux de réalisation avoisine 95%. Ce dernier prend en compte les études programmées sur deux ans. Deux (02) études s'achèveront au cours du 1er semestre 2008.

Pour l'ensemble du programme III, il est à noter que, pour la période 2005-2007, le niveau de réalisation des objectifs rencontre les délais prévus par la programmation quadriennale. Plus précisément, la programmation 2007 mettait l'accent sur les stratégies d'intervention suivantes, à savoir :

- Resserrer les actions en vue d'accroître la pertinence et la cohérence des activités ;
- Augmenter la valeur ajoutée du programme, à savoir : consolider les actions multilatérales, fédératrices et partagées, en cours d'implantation dans les instituts ;
- Maîtriser la mise en œuvre de la phase « itérative » de la programmation 2005-2008 à travers la réalisation des différentes études programmées.

En matière de **valorisation des ressources humaines** :

- La stratégie de formation des cadres dégagée par la Déclaration de Praia fait l'objet de mini séminaires de sensibilisation dans dix (10) pays ;
- Le professorat de jeunesse a été enrichi d'une option en Loisir ;
- Les trois programmes de Licence en EPS, Sport et Jeunesse sont finalisés conformément aux normes du CAMES ;
- Seize (16) bourses d'études supérieures ont été octroyées pour soutenir la mise en place des programmes de Licence dans les instituts nationaux ;
- Le soutien à la mise en œuvre (2007) d'un programme Master à l'INJEPS de Porto-Novo à travers le placement de neuf (09) boursiers des autres pays et l'envoi de professeurs invités de haut niveau.

En matière de **consolidation des actions**, les efforts ont porté sur « **l'environnement de la formation des cadres** », à savoir les dispositifs à renforcer tels :

- La consolidation des politiques nationales de Loisir et de formation des cadres ;
- L'acquisition des compétences nécessaires à l'élaboration d'un projet d'établissement (institut) ;
- L'appui à la maîtrise de la démarche de mise en œuvre du système LMD à travers la formation sur l'APC ;
- La production de la plaquette académique de la Licence professorat d'EPS ;
- La création d'un Comité scientifique chargé du projet de création d'un CTS/STAPSL au sein du CAMES qui permettra l'équivalence et la reconnaissance des diplômes des enseignants et chercheurs des instituts tout en facilitant la mobilité des étudiants et des enseignants dans l'espace francophone, etc...

En matière de **mise en œuvre des études programmées**, la réalisation de l'étude relative à la création d'un Comité scientifique chargé du projet de création d'un CTS/STAPSL est finalisée.

Deux (02) autres études, qui auront une influence certaine sur la future programmation, sont en cours :

- « L'inventaire des petits métiers du sport et des loisirs » ;
- « Pour une meilleure adéquation de l'offre et des besoins de formation des cadres JSL ».

En **matière de renforcement de la coopération**, la Commission consultative permanente sur la formation des cadres a regroupé trente (30) institutions de formation et trente-sept (37) participants dont huit (08) partenaires institutionnels. Elle est devenue ainsi le rendez-vous du donner et du recevoir à travers la réalisation de projets d'intérêt commun et fédérateurs (ex : mise en œuvre de la réforme LMD, l'harmonisation des programmes de formation).

**En matière de participation des acteurs et des partenaires, la participation directe** (il peut arriver qu'une même personne participe à plusieurs activités, ex : Directeurs d'Institut, experts) aux activités du programme représente environ trois cent (300) participants et vingt-cinq (25) spécialistes ou experts mis à disposition par les partenaires. Il est à noter que compte tenu de l'approche « recherche & développement » du programme III, plusieurs activités (exemple: les groupes d'étude) ont produit graduellement une expertise (15 à 20) au profit des pays du Sud, ce qui constitue valeur ajoutée non négligeable.

**La mobilisation indirecte** engendrée par les activités représente tout autant de personnes touchées (300) sinon plus. Exemples: 10 mini séminaires (+ ou - 30 personnes) sur la Déclaration de Praia, une étude réalisée par le Comité scientifique au niveau des Instituts à vocation régionale (5 x 20 personnes), la mobilisation des enseignants des instituts dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement, etc...

Enfin, l'état d'avancement de la programmation 2005-2008, après trois (03) ans, appelle de notre part, l'identification de résultats intermédiaires atteints ou escomptés.

## ■ AXE 1 : Interventions en direction des politiques nationales de formation des cadres

### Projet n°01-Volet II : Appui à la mise en oeuvre de la Déclaration de Praia

La Conférence ministérielle thématique sur la formation des cadres s'est tenue au Cap-Vert en décembre 2006 sur le thème « **la valorisation des ressources humaines pour un développement durable** ».

Elle a produit deux résultats importants:

- La « **Déclaration de Praia** » ;
- L'adoption du document préparatoire comme « **cadre de référence et stratégique pour la formation des cadres au sein de la CONFEJES** ».

**Résultats atteints** : Les documents ci-haut identifiés ont fait l'objet d'une publication en 2007 (500 exemplaires). Ils ont été distribués à chaque Etat et gouvernement membre. Ils ont aussi fait l'objet d'une large diffusion lors de la réalisation des activités du Programme III-2007. Au total, plus de 350 exemplaires ont été distribués durant l'année 2007.

Au titre de la programmation 2007, le projet consistait à mettre à la disposition des pays membres dix (10) mini séminaires de restitution de la Déclaration de Praia (séminaire d'une durée d'une journée évalué à 1 million Fcfa chacun).

Le projet a suscité beaucoup d'intérêt. En effet, douze (12) pays membres ont fait une demande en vue de réaliser cette activité au niveau national. A la date du 31 décembre 2007, la mise en oeuvre s'est opérée sur la base des « pays éligibles à la programmation 2007 ».

**Résultat attendu** : Dix (10) pays ont été retenus pour réaliser cette activité au niveau national. L'opération est solidement enclenchée. Elle devrait être achevée au cours du premier trimestre 2008.

**Indicateur de résultat**: Dans dix (10) pays, 250 à 300 acteurs de la formation des cadres et partenaires participent aux mini séminaires et sont sensibilisés sur la Déclaration de Praia.

**Recommandation** : Reconduire cette activité en 2008 compte tenu de son utilité et de l'intérêt suscité.

## ■ AXE 2 : Accompagnement des projets de rénovation et d'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse, sport et loisir

### Projets n°03-Volet I : Harmonisation des programmes de Professorat d'EPS

**Activité** : Après la création de deux nouvelles filières de formation en Licence professionnelle (professorat de Jeunesse et d'Animation et professorat de Sport), il s'agissait ici de créer une nouvelle filière de formation au niveau la « Licence en EPS ».

Le projet a été réalisé en mai 2007 par un groupe d'étude spécialisé (10 personnes) accompagné de plusieurs partenaires de la CONFEJES en matière d'harmonisation des programmes de formation des cadres, soit le CAMES, le CESAG, l'INSEP/France et l'UNESCO.

La méthodologie de travail, inspirée de la démarche qualité, fut semblable à celle utilisée pour les filières précédentes, à savoir la conformité avec les normes du CAMES.

Il y a lieu de se féliciter, en particulier, de l'appui technique et scientifique des partenaires CAMES et CESAG sans lesquels l'universitarisation des programmes des instituts et leur arrimage au système LMD n'aurait pas été possible.

**Résultats escomptés** : le programme de Licence professionnelle en EPS est mis en place en 2008 dans cinq (05) instituts de la Jeunesse et des Sports :

- Favorise la qualité des enseignements et la reconnaissance des diplômes délivrés par les instituts ;
- Favorise la mobilité des étudiants, des enseignants et de l'expertise de haut niveau et renforce la crédibilité de la formation dispensée par les instituts, n'ayant pas le statut universitaire.

#### Résultats produits

- L'élaboration des référentiels (métier, compétences et formation) ;
- La production de la plaquette académique est conforme aux normes du CAMES ou à la mise aux normes internationales dans le cadre du système LMD ;
- La production d'un plan d'action concernant les procédures d'implantation à mettre en oeuvre par les instituts intéressés.

**Indicateur de résultat** : Au moins dix (10) instituts mettent en oeuvre le plan d'action.

### Recommandations du groupe d'étude :

- Adopter la plaquette académique du programme de Licence en EPS ;
- Créer un **Comité scientifique\*** au sein de la CCP pour faciliter la réalisation des études spécifiques programmées. Ce Comité aura pour mission de faire des propositions sur :
  - L'établissement des équivalences et la reconnaissance des diplômes (cf projet n°05 – étude en cours) ;
  - La création de pôles d'excellence ;
  - La création d'un CTS en STAPS, au sein du CAMES relatif à l'équivalence et la reconnaissance des diplômes des enseignants et chercheurs de l'enseignement supérieur dans le domaine STAPSL (étude en cours).

### Projets n°03-Volet II : Formation des Directeurs d'Instituts à l'élaboration du projet d'établissement et de sa mise en œuvre

Le plan d'établissement: une vision pour mieux préparer l'avenir

...Décident : « *De renforcer le dispositif national de formation des cadres et de réaffirmer le rôle de l'Institut National dans ce dispositif* » (Déclaration de Praia)\*\*.

**Activité :** Dans le contexte de la réforme des systèmes d'enseignement et de la mise en place des nouveaux programmes de Licence, les instituts de formation ont voulu se doter d'un projet d'établissement à long terme afin d'actualiser leur vision, les missions, les valeurs, les programmes et les perspectives d'avenir.

La première étape de cette action a consisté à produire en 2006 une « **étude sur la démarche d'élaboration d'un plan d'établissement** ». Cette étude fut validée par la Commission consultative puis expérimentée lors d'un séminaire tenu à l'INJS d'Abidjan en 2007.

C'est fort de cette expérimentation que s'est tenu au Sénégal, du 28 mai au 1er juin 2007, le séminaire de formation des Directeurs des Instituts sur la méthodologie d'élaboration d'un projet d'établissement et sa mise en œuvre.

Il avait pour objectifs de renforcer les compétences des Directeurs des Instituts de la Jeunesse et des Sports en matière de développement organisationnel et de gestion des ressources et des programmes en vue de mieux préparer la mise en place de la Réforme LMD.

Le séminaire a regroupé, dans un climat de convivialité et de mutualisation des pratiques, les représentants de quatorze (14) pays membres (Bénin, Burkina Faso, Centrafrique, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Togo et Sénégal). L'encadrement technique et pédagogique était assuré par Monsieur Adama Guiro SENE, spécialiste en Ingénierie de la formation et Professeur au CESAG de Dakar - cette institution est un partenaire spécialisé de la CONFEJES depuis l'an 2000.

Prenant la parole au moment de l'évaluation, les participants ont salué l'efficacité de l'organisation de même que la qualité des interventions. Ils se sont engagés à restituer largement les conclusions des travaux et à se mobiliser vers l'atteinte de cet objectif.

**Recommandations :** L'appui à la mise en œuvre du plan d'action adopté par les instituts et la poursuite de la formation sur l'Approche par Compétences (APC) sont les principales recommandations issues des travaux.

**Résultats escomptés :** A partir de 2008, dix (10) instituts mettent graduellement en œuvre un projet d'établissement pour mieux préparer l'avenir, soit la mise en place de la réforme LMD.

#### Résultats produits :

- Quatorze (14) instituts procèdent à un état des lieux du dispositif de formation des cadres ;
- Quatorze (14) Directeurs ont acquis les connaissances et compétences nécessaires à l'élaboration d'un projet d'établissement ;
- Quatorze (14) Directeurs ont acquis les compétences nécessaires pour se donner un plan d'action.

#### Indicateurs de résultats :

- Un diagnostic national est réalisé ;
- Les TDR du séminaire sont préalablement validés (INJS/Abidjan - 2007) ;
- Un plan d'action est élaboré.

\* La création d'un Comité scientifique est prévue par l'action n° 13 de la programmation quadriennale 2005-2008.

\*\* Déclaration adoptée par la Conférence ministérielle thématique sur formation des cadres de jeunesse, de sports et du loisir, tenue à Praia en décembre 2006, sur le thème «La valorisation des ressources humaines pour un développement durable ».

### ■ AXE 3 : Appui au développement des ressources humaines des instituts et des ministères

#### Projet n°02 : La formation des formateurs – bourses d'études supérieures

« Renforcer les capacités de gestion et de formation des cadres en termes de budget, d'équipement et de formation des formateurs ». (Déclaration de Praia)

A l'aube de l'universitarisation des programmes d'enseignement (Licence) des instituts nationaux et de la mise en place de programmes « Master » dans les instituts universitaires, la formation des formateurs de ces établissements est devenue une priorité incontournable.

En effet, la mise en place graduelle du système LMD suppose de la part des instituts une vision stratégique axée entre autres sur :

- Le plan d'établissement ;
- La qualité du personnel enseignant ;
- La réforme pédagogique à travers la maîtrise de l'Approches par Compétences.

C'est pourquoi, le programme III met un accent particulier sur la formation des formateurs des instituts qui est au cœur de cette réforme.

**Activité :** La CONFEJES a octroyé seize (16) bourses d'études supérieures en 2007 en vue de renforcer les capacités des instituts.

Ces bourses ont été réparties ainsi qu'il suit selon les critères existants :

- Treize (13) bourses attribuées pour des formations de niveau DESS (3) et Master (10) ;
- Trois (03) bourses attribuées pour la formation doctorale ;
- 31.25 % des bourses attribuées à des femmes.

#### Résultats escomptés :

- A l'horizon 2010, les boursiers CONFEJES diplômés (Master et Doctorat) représentent 10 à 15 % du personnel enseignant des instituts de formation des cadres J&S ;
- Les diplômés contribuent à la mise en œuvre des nouveaux programmes de Licence professionnelle.

#### Résultats attendus :

- Onze (11) boursiers sont diplômés en 2006-2007 et occupent des fonctions dans leur domaine de compétence dans leur pays d'origine ;
- Les études sont majoritairement poursuivies en Afrique francophone ;
- En 2007, un institut à vocation régionale (IVR) dispense des programmes Master (INJEPS Porto-Novo, Bénin) et quatre (04) boursiers CONFEJES y sont inscrits.

#### Indicateurs de résultats :

- Les demandes pré-sélectionnées s'inscrivent dans le projet d'établissement des instituts et/ou dans le plan national de formation des cadres ;
- Le nombre de programmes DESS et Master mis en œuvre en Afrique francophone ;
- Le nombre de diplômés qui enseignent au niveau de la Licence ou du Master ;
- Le nombre de diplômés affectés à d'autres fonctions que l'enseignement.

#### Statistiques sur l'octroi des bourses : l'évolution depuis l'an 2000

Pour la période 2000-2003

Formation demandée	Nombre	%	
1. Professorat EPS :	16	36 %	
2. Conseilat de Jeunesse	04	09 %	
3. Inspectorat J&S	09	19 %	
4. Formation DESS	08	20 %	
5. Formation Master	04	09 %	
6. Formation Doctorale	03	07 %	<b>Soit 44 bourses soit 44% dont 20.5% de femmes</b>

Pour la période 2004-2007

Formation demandée	Nombre	%	
1. Professorat EPS :	0	0 %	
2. Conseilat de Jeunesse	0	0 %	
3. Inspectorat J&S	0	0 %	
4. Formation DESS	08	26 %	
5. Formation Master	17	57 %	
6. Formation Doctorale	05	17 %	<b>Soit 30 bourses dont 30 % de femmes</b>

**Total des bourses octroyées : 74 - Nb pays bénéficiaires : 16**

## **Projet n°02 : Appui au développement des ressources humaines des ministères et des instituts**

### **Volet I – Sessions de formation destinées aux instituts**

Parmi les IVR soutenus par la CONFEJES, l'INJEPS de Porto-Novo est le premier à mettre en place un programme de Master en STAPS à la fin de l'année 2006.

Cette nouvelle offre de formation répond à une demande sans cesse croissante provenant de l'ensemble des instituts et comble un vide en matière de formation supérieure en Afrique francophone.

La mise en oeuvre de ce programme bénéficie de l'appui de la CONFEJES à la fois pour sa consolidation et son accessibilité par les autres instituts qui souhaitent rehausser les qualifications de leur personnel enseignant.

Les activités conduites en 2007 ont permis de fournir un soutien à travers :

- L'octroi de bourses d'études ;
- L'envoi de professeurs invités de haut rang.

S'agissant de cette dernière activité, l'INJEPS de Porto-Novo a bénéficié de quatre professeurs invités (mobilité des enseignants) provenant de Belgique, France, Sénégal et Tunisie. De plus, l'établissement a reçu un lot d'ouvrages spécialisés à titre de soutien à l'enseignements et la recherche.

### **Résultats escomptés :**

- La mise en place d'un programme Master renforce le statut d'Institut à vocation régionale de l'INJEPS et favorise l'excellence ;
- Le programme favorise la mobilité à travers son ouverture aux enseignants des autres instituts.

En 2008, deux instituts universitaires (Porto-Novo et Dakar) dispenseront trois (03) programmes de Master et neuf (09) professeurs invités de haut niveau (04 en 2007 et 06 en 2008) contribuent à consolider ces programmes.

### **Résultats produits :**

- 25% des étudiants inscrits dans ces programmes sont des enseignants provenant de quatre (04) instituts des pays membres de la CONFEJES ;
- Les professeurs invités renforcent les capacités de l'institut à travers la qualité des enseignements et la reconnaissance des diplômes délivrés.

### **Indicateurs des résultats :**

- Le nombre de professeurs invités ;
- Le nombre de partenariats institutionnels établis par l'institut demandeur ;
- Les instituts bénéficiaires préparent la relève des professeurs invités et réduisent ainsi le niveau d'insuffisance des professeurs de haut rang est graduellement comblée.

**Observation :** La disponibilité des professeurs invités de haut rang.

## **Projet n°04 : Appui au développement des ressources humaines des ministères et des instituts**

### **Volet II – Séminaire de perfectionnement en ingénierie de la formation destiné au cadres des ministères / CJSOI**

La CJSOI, partenaire institutionnel de la CONFEJES, s'est dotée de programmes dans les secteurs Jeunesse et Sport ces dernières années. La mise en oeuvre de ces programmes nécessite de former les formateurs de formateurs nationaux chargés de leur diffusion.

Le programme III conduit cette formation en trois étapes, savoir : l'initiation à l'ingénierie de formation, le perfectionnement des initiés et le développement de l'expertise professionnelle. Les deux (02) premières étapes ont été réalisées, l'une en 2006, l'autre en 2007.

L'activité 2007 a consisté à perfectionner les formateurs de formateurs d'animateurs en ingénierie de formation dans l'optique de la mise en pratique des compétences acquises.

### **Résultats escomptés :**

- En 2009, les pays et partenaires (06) de la CJSOI, membres de la CONFEJES, sont capables d'assurer la formation de leurs formateurs d'animateurs pour mettre en oeuvre les programmes de la CJSOI.

**Résultats produits :**

- La production des référentiels (métier et compétences) de deux (2) plaquettes académiques, l'une en jeunesse, l'autre en sport est réalisée par les participants au projet ;
- Douze (12) cadres des ministères J&S - deux (02) par pays - sont formés en tant que formateurs de formateurs d'animateurs et constituent une expertise régionale mobile en matière d'ingénierie de la formation.

**Indicateurs de résultats :**

- Les plaquettes académiques sont finalisées (référentiel de formation) et le guide pédagogique est produit ;
- Un plan d'action est élaboré pour une mise en œuvre de cette formation ;
- La CJSOI adopte les plaquettes académiques ;
- Les résultats du projet sont transférables à d'autres pays en matière de formation d'animateurs.

**Observations :**

- La volonté politique est constante ;
- La continuité des participants ;
- Les ressources sont disponibles dans chaque pays.

**Recommandation 2008 :** Poursuivre le projet pour finaliser les plaquettes académiques.

## ■ AXES 4 et 5 : Appui au développement des ressources humaines

### **Projet n°05 : Appui à la mise en œuvre des d'études programmées**

*...Les Ministres s'engagent « A rénover le dispositif national de formation des cadres pour qu'il s'articule autour des besoins réels de la jeunesse, du mouvement sportif, du marché du travail et de l'emploi ».*  
(Déclaration de Praia)

Dans un souci de cohérence, les études programmées (2005-2008) au niveau des axes 4 et 5, visent l'accompagnement des instituts et des ministères, à savoir :

- Pour les premiers, les actions concernent l'innovation pédagogique (ex : nouveaux programmes de Licence) ;
- Pour les seconds, c'est le renforcement du dispositif national de formation qui est ciblé compte tenu de la réforme pédagogique en cours (ex : l'universitarisation des programmes d'enseignement en partenariat avec l'université nationale).

Dans une 2ème étape, ce dispositif national devra aussi se pencher sur la formation moyenne et la formation aux petits métiers dans les secteurs Jeunesse, Sport et Loisir.

Par voie de conséquence, ces études visent à mieux identifier les besoins à chaque niveau en vue d'y apporter des réponses pertinentes et réalistes. Il est à noter que les TDR des études programmées en 2007 ont été validés par la Commission consultative permanente.

Quant à la mise en œuvre, selon les difficultés rencontrées dans l'application, les délais de réalisation peuvent varier de l'une à l'autre. Dans les lignes qui suivent, nous ferons le point sur l'état d'avancement de ces études de même que sur le cheminement suivi.

### **Axe 4 - Etude n°01 : Pour une meilleure adéquation de l'offre et des besoins de formation**

L'étude s'inspire d'un constat issu de la Déclaration de Praia, à savoir « **L'inadéquation entre la formation et l'emploi et entre la formation et le besoin de l'économie** ».

Cette étude est en cours de réalisation et son achèvement est prévue au cours de l'année 2008. Elle vise à mesurer l'ampleur des besoins de formation des instituts et des ministères et à les mettre en relation avec l'offre nationale et/ou régionale existante (programmes de formation).

La Commission consultative 2007 a approfondi les TDR élaborés en 2006 en identifiant plus précisément les matières, les techniques et les disciplines concernées pour chaque niveau de formation (LMD). Ces considérations traduisent l'ampleur de l'étude.

**Objectifs :**

- Mettre à jour les besoins de formation des cadres JSL et évaluer l'offre de formation existante ;
- Disposer de données fiables et pertinentes pour mieux orienter la programmation ;

- Posséder une meilleure connaissance de la situation des ressources humaines des pays.

#### Résultats escomptés :

- En 2008, quinze (15) à dix-huit (18) pays/instituts répondent au questionnaire de la CONFEJES ;
- Les besoins de formation sont identifiés dans le plan d'établissement des instituts et le plan national de formation des cadres des ministères ;
- Le secteur «développement des ressources humaines» est structuré au niveau des ministères et des instituts ;
- Les résultats de l'étude sont pris en compte dans les programmations futures.

#### Indicateurs de résultats :

- Le nombre de pays participants ;
- L'existence dans les ministères de cadres formés en DRH et d'une Direction responsable des ressources humaines ;
- L'ampleur de la demande de formation de la part des ministères et des instituts ;
- L'étude est finalisée en 2008.

La mise en œuvre a débuté en janvier 2008. Les étapes à franchir sont les suivantes :

- L'élaboration des questionnaires destinés à la cueillette des données : janvier 2008 ;
- L'élaboration des outils de traitement des données : février 2008 ;
- La cueillette des données : mars 2008 ;
- Le traitement des données : mai 2008 ;
- L'analyse des données : mai 2008 ;
- La production du rapport final : mai 2008.

#### Axe 5 - Etude n°02 : Inventaire de l'existant portant sur les petits métiers du sport

«Faciliter l'inventaire des métiers (et petits métiers) de la jeunesse, des sports et des loisirs dans la perspective de création d'opportunités d'emplois » Déclaration de Praia, décembre 2006.

La Commission consultative 2007 a également approfondi les TDR élaborés en 2006 sur la base d'un document introductif présenté sur cette question par le CNEPS de Thiès. Il est ressorti de ces travaux :

- Des constats :
  - Un consensus se dégage sur « **la demande très forte en matière d'emploi et d'occupation chez les jeunes** » ;
  - Il y a urgence pour les ministères et la CONFEJES à développer les petits métiers autour des activités de sport, de jeunesse et de loisir pour réduire le chômage et participer à lutte contre la pauvreté (OMD).
- Des repères :
  - Un listing des petits métiers JSL ;
  - Des orientations pour élaborer les questionnaires.

#### Objectifs :

- Accompagner les Politiques Nationales de Jeunesse, de Sport et de Loisir dans la création d'emplois liés aux petits métiers des secteurs JSL ;
- Faciliter la réalisation des OMD ;
- Mettre en place un dispositif de formation et développer une expertise en la matière.

#### Résultats escomptés :

- Dans quinze (15) à dix-huit (18) pays, un dispositif de formation aux petits métiers est mis en place dans le cadre d'un partenariat ministère / institut / mouvement associatif J&S ;
- La CONFEJES élabore un cadre stratégique et de référence pour la formation aux petits métiers dans les secteurs JSL.

#### Indicateurs de résultats :

- L'étude est finalisée en 2008 ;

- Le nombre de dispositifs nationaux de formation mis en place ;
- Le nombre de partenariats établis ;
- Le nombre d'instituts sollicités pour élaborer et dispenser des formations ;
- Le nombre de pays qui intègrent les OMD dans la stratégie nationale de formation ;
- Le nombre d'actions de soutien mises en place par la CONFEJES.

**L'ampleur de l'étude et la démarche :** Dans cette première étape, il s'agira de définir le cadre stratégique nécessaire, de produire un modèle de formation appliqué aux petits métiers du sport et un listing relatif aux activités de formation correspondantes. Pour les besoins de l'étude, cette étape sera limitée au Sénégal. Après examen et validation des résultats par la CONFEJES, cette action sera proposée à d'autres pays qui auront à l'adapter à leur situation.

La phase pratique a débuté en janvier 2008 avec l'appui d'un consultant. Les étapes à franchir sont les suivantes :

- Recherche documentaire, cadrage de l'étude et production d'un argumentaire ;
- Elaboration de la démarche méthodologique et des outils d'intervention ;
- L'intervention : conduite des sondages, consultations, enquêtes ;
- Le traitement des données ;
- Construction de la démarche de formation d'un petit métier à travers la production des référentiels métier et formation et d'une fiche mère ;
- Production d'un répertoire comprenant une typologie des principaux petits métiers du sport en fonction de la demande sociale ;
- Production du rapport final : mars 2008.

#### **Axe 5 - Etude n°03 : Etudes relatives à l'équivalence et la reconnaissance des diplômes et à la création de pôles d'excellence dans les secteurs jeunesse, sport et loisir**

*...Les Ministres décident « De soutenir la mise en place de pôles d'excellence en matière de formation supérieure, la mise en réseau des instituts et des enseignants (mobilité), la coopération Sud-Sud et Nord-Sud ».* (Déclaration de Praia)

La Déclaration de Praia a le mérite d'exprimer une volonté politique claire qui met l'accent sur l'efficacité et la qualité des réponses formation recherchées à divers niveaux. En effet, ces études généreront des résultats partagés dans le long terme (développement humain durable).

**Etat d'avancement des études :** La réflexion s'est engagée sur ces thèmes, dès 2006, à travers la CCP. Le principal constat faisait apparaître la nécessité de confier ces études à une structure souple et légère composée de professeurs de haut rang.

**Mise en œuvre :** Il est revenu, par la suite, à la réunion du groupe d'étude sur l'harmonisation du Professorat d'EPS (Projet n°3-2007) de recommander, le 19 mai 2007, la création d'un Comité scientifique pour mener à bien lesdites études sur le terrain. Il est à noter que la création d'un Comité scientifique est prévue par l'action 13.3 de la programmation 2005-2008.

**Comité scientifique :** Le Comité scientifique est un organe consultatif composé de quatre (04) professeurs de haut rang : soit les Directeurs de l'INJEPS de Porto-Novo et de l'INSEPS de Dakar les partenaires CAMES et CESAG. Il peut s'adjoindre des spécialistes en cas de besoin. Il est placé sous l'égide de la CCP.

Il a pour mission d'assister la Commission consultative dans sa recherche de l'excellence et de faire des propositions sur :

- La création d'un CTS en STAPSJL au sein du CAMES.
- L'établissement des équivalences et la reconnaissance des diplômes;
- La création de pôles d'excellence ;

**Premier mandat :** La CCP, réunie en 2007, a confié au Comité scientifique son premier mandat ainsi qu'il suit : « Dans le cadre de la création, au sein du CAMES, d'un Comité Technique Spécialisé en Sciences et Techniques des Activités Physiques, Sport, Jeunesse et Loisir (CTS/STAPSJL), réaliser (1) une étude prospective au niveau des instituts à vocation régionale, (2) tenir une réunion de synthèse des données recueillies et (3) préparer le projet de création d'un CTS/STAPSL à communiquer au CAMES avant la fin du mois de février 2008 ».

### Activités de l'étude sur la création d'un CTS en STAPSL au sein du CAMES :

- La première activité a consisté à faire une étude de besoins sur le sujet. Elle s'est déroulée, du 7 au 18 janvier 2007, sous la forme de visites auprès des ministères et des instituts à vocation régionale (Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire et Sénégal). Les TDR sont :
  - Etablir l'état des lieux des formations et de la recherche dans les Instituts à vocation régionale et leurs perspectives ;
  - Faire le point sur la qualité de personnel enseignant chercheur, leur mode de classification et de gestion des carrières dans les institutions.
- Pour la seconde, il s'est agi d'une réunion de synthèse des données recueillies réalisée au Sénégal du 11 au 15 février 2007. Les TDR sont :
  - Analyser les positions de l'administration et du personnel sur une gestion des carrières par le CAMES ;
  - Faire l'inventaire des personnes ressources de chaque institution déjà inscrites au CAMES dans les différents domaines et les difficultés rencontrées ;
  - Préparer un document de projet des conditions pour l'inscription sur les listes d'aptitudes du CAMES dans le CTS/STAPSJL.

### Résultats escomptés :

- Le CTS/STAPSJL est créé au sein du CAMES ;
- Le CTS motive les enseignants à se perfectionner dans une perspective de carrière ;
- Les CTS permet la reconnaissance de la formation et des diplômes des secteurs STAPSL en matière d'enseignement supérieur.

**Résultats produits :** Le projet de création d'un CTS/STAPSJL est finalisé et transmis au CAMES.

### Indicateurs de résultats :

- L'étude de besoins justifie la création d'un CTS/STAPSJL;
- Le dossier est communiqué au CAMES ;
- Le nombre de dossiers présentés au CAMES par les enseignants des instituts ;
- Le nombre d'Assistants et de Maîtres Assistants des instituts reconnus par le CAMES ;
- Le nombre d'instituts qui basculent dans le système LMD.

## AXE 6 : Renforcement de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud

### Projet n°01 : Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs

Le Secrétaire Général de la CONFEJES a présidé la cérémonie officielle d'ouverture de la réunion de la CCP qui s'est tenue, au Sénégal, du 12 au 16 novembre 2007. Cette action du Programme III-2007 a regroupé trente sept (37) participants provenant des diverses zones géographiques de la CONFEJES.

Cette édition 2007 s'est élargie à plus de trente (30) institutions de formation et Ministères. En outre, des partenaires: le CAMES, le CESAG, la CJSOI, le GTCF, l'INSEP (France) et des Universités canadiennes (UQTR et Laurentienne) ont participé aux travaux de même que des invités de marque: l'UCAD et WSA.

Les travaux ont porté, entre autres sur :

- La finalisation des trois (03) plaquettes académiques des programmes de Licence professionnelle (EPS, sport et jeunesse) destinés aux Instituts des pays du Sud ;
- La validation d'un guide d'élaboration d'une Politique Nationale de Loisir ;
- La mise en place du Comité Scientifique de la CCP.

Des communications ont également été présentées par le Pr Abdou Karim Ndoeye (UCAD), le Pr André Thibault (UQTR), le Pr Georges Kpazai (U Laurentienne) et le Pr Gilles Klein (WSA). Ces présentations ont été suivies de débats.

Les participants ont adressé un témoignage de reconnaissance à Monsieur Aimé OUELLET, Conseiller Technique en fin de mandat, pour la vision qu'il a su porter et traduire en actes en matière de développement humain durable dans le domaine de la formation des cadres de Jeunesse, d'EPS, de Sports et du Loisir.

**Objectifs :**

- Procéder à l'évaluation de la phase de production des nouveaux programmes de Licence professionnelle et réactualiser le plan d'action de la phase d'implantation ;
- Examiner et valider les travaux du groupe d'étude sur l'harmonisation des programmes de professorat d'EPS ;
- Examiner l'état d'avancement des études programmées et proposer les recommandations nécessaires à leur développement ;
- Examiner la démarche de production des projets d'établissement des instituts et proposer les recommandations nécessaires.

**Résultats escomptés :**

- La CCP apporte une valeur ajoutée à la programmation 2005-2008 à travers sa capacité de mobilisation des instituts et partenaires et de réalisation d'actions communes et partagées ;
- Le rôle conseil et l'appui technique de la Commission consultative renforcent le processus de mise en oeuvre de la réforme LMD dans les instituts.

**Résultats produits :**

- Les programmes de Licence professionnelle en EPS, Sport et Jeunesse sont finalisés et
- La réalisation des études 2007 est réexaminée et programmée pour le 1er trimestre 2008 et celles-ci sont confiées au Comité scientifique de la CCP et à des consultants partenaires ;
- Le rôle et le mandat de la CCP se sont élargis à travers la création du Comité scientifique et le rattachement du réseau des instituts ;
- L'effet mobilisateur de la CCP renforce les relations entre les instituts, la CONFEJES et les partenaires.

**Indicateurs de résultats :**

- Le nombre d'instituts et partenaires participants à la réunion de la CCP ;
- Le nombre de nouveaux collaborateurs ;
- Les études 2007 sont réalisées par des partenaires en 2008 ;
- 10 instituts implantent au moins un programme de Licence en 2008 ;
- Le Comité scientifique réalise efficacement le mandat qui lui a été confié au sein de la Commission consultative ;
- La commission consultative dynamise le réseau des instituts.

**Conclusion**

Le programme III maintient le rythme de la programmation quadriennale 2005-2008. Les résultats attendus (et partagés avec d'autres) se précisent et sont en bonne voie d'être atteints.